

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

États financiers
Au 31 mars 2026

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs et administratrices de
Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **POINT DE RUE DE TROIS-RIVIÈRES & NICOLET - YAMASKA** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée en ce qui concerne les produits, l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 ¹
Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 14 juillet 2026

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A137406

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2026

2025

PRODUITS

Dons	299 561 \$	78 557 \$
Subventions (annexe A)	3 196 537	2 532 183
Autres produits (charges) (annexe B)	30 166	38 457
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	46 274	47 808
	3 572 538	2 697 005

CHARGES

Salaires et charges sociales	2 274 729	1 808 506
Assurances	27 338	20 551
Combustible et électricité	21 491	18 754
Coordination des bénévoles	15 000	28 500
Dépannage alimentaire et frais d'intervention	415 239	359 975
Déplacements	33 175	44 140
Entretien et réparations	41 079	42 521
Formation	5 538	6 849
Fournitures de bureau et papeterie	29 078	46 700
Inclusion sociale et productions culturelles	124 224	112 797
Intérêts et frais bancaires	2 170	2 343
Intérêts sur la dette à long terme	12 133	11 509
Loyer	69 600	66 307
Représentation	18 156	23 890
Services professionnels	70 483	102 437
Taxes et permis	23 922	15 173
Télécommunications	42 675	38 565
Amortissement des immobilisations corporelles	114 484	105 708
	3 340 514	2 855 225

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR
LES CHARGES

232 024 \$ (158 220) \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2026

2025

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	301 484 \$	(242 442) \$	23 311 \$	82 353 \$	240 573 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(68 210)	300 234	-	232 024	(158 220)
Investissement en immobilisations corporelles	24 072	(24 072)	-	-	-
Apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles	(100 000)	100 000	-	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme afférente aux immobilisations corporelles	13 510	(13 510)	-	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	170 856 \$	120 210 \$	23 311 \$	314 377 \$	82 353 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

BILAN

Au 31 mars

2026

2025

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	127 327 \$	247 010 \$
Créances (note 5)	313 106	206 634
Frais payés d'avance	22 103	23 475
	462 536	477 119

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

663 009	753 421
1 125 545 \$	1 230 540 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 8)	194 892 \$	196 721 \$
Apports reportés (note 9)	124 123	499 529
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	14 789	13 447
	333 804	709 697

DETTE À LONG TERME (note 10)

106 538	121 390
----------------	---------

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)

370 826	317 100
811 168	1 148 187

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	170 856	301 484
Affecté (note 12)	23 311	23 311
Non affecté	120 210	(242 442)
	314 377	82 353

1 125 545 \$	1 230 540 \$
---------------------	--------------

ENGAGEMENT (note 13)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur/administratrice

_____, administrateur/administratrice

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2026

2025

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	232 024 \$	(158 220) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	114 484	105 708
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(46 274)	(47 808)
Perte sur cession de placements	9 321	-

309 555 (100 320)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	(106 472)	47 057
Frais payés d'avance	1 372	(8 931)
Dettes de fonctionnement	(1 829)	74 342
Apports reportés	(375 406)	235 469

(172 780) 247 617

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(49 555)	-
Produit de la cession de placements	40 234	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24 072)	(40 957)

(33 393) (40 957)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	(13 510)	(11 027)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	100 000	19 005

86 490 7 978

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(119 683) 214 638

ENCAISSE, début de l'exercice

247 010 32 372

ENCAISSE, fin de l'exercice

127 327 \$ 247 010 \$

ACTIVITÉ N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Acquisition d'immobilisations corporelles au moyen d'un emprunt	- \$	81 582 \$
---	------	-----------

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, fournit des services de première ligne aux personnes en situation de rupture sociale. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, de biens et de services de plusieurs bénévoles et partenaires. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces biens et ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Certains apports reçus sous forme de biens et de services dont la juste valeur a pu être estimée et dont des reçus pour dons ont été émis sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la formule de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les durées ou taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Bâtisse	solde décroissant	4 %
Améliorations locatives	linéaire	durée résiduelle du bail
Aménagement extérieur	solde décroissant	20 %
Équipement de cuisine	solde décroissant	20 %
Équipement de photo	solde décroissant	20 %
Équipement de sérigraphie	solde décroissant	20 %
Équipement informatique	solde décroissant	20 %
Instruments de musique	solde décroissant	20 %
Matériel divers	solde décroissant	20 %
Matériel roulant	solde décroissant	30 %
Mobilier de bureau	solde décroissant	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

3. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Au cours de l'exercice, l'Organisme a défrayé des dépenses pour la réalisation des activités d'une coopérative relativement à un local qui a été rendu disponible pour la réalisation des activités. Aucun montant n'est inscrit dans les états financiers, car il est difficile d'estimer une juste valeur à cet espace à même les locaux de l'Organisme.

4. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES

Les apports présentés dans l'état des résultats au poste « Dépannage alimentaire et frais d'intervention » comprennent une somme de 76 425 \$ (2025 - 44 262 \$), représentant la juste valeur estimative d'apports en denrées et services. De plus, un don en actions a été reçu au cours de l'exercice pour un montant de 49 554 \$ (2025 - 0 \$). Les apports sous forme de biens et de services sont inscrits dans les produits de dons à l'état des résultats.

5. CRÉANCES

	2026	2025
Subventions à recevoir	236 170 \$	118 847 \$
Taxes à la consommation	22 329	33 455
Autres	-	3 648
	258 499	155 950
Avances, sans intérêts		
Coopérative non liée	54 607	50 684
	313 106 \$	206 634 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Terrain	25 140 \$	- \$	25 140 \$
Bâtisse	781 081	345 354	435 727
Améliorations locatives	69 978	69 978	-
Aménagement extérieur	22 553	17 063	5 490
Équipement de cuisine	59 762	46 917	12 845
Équipement de photo	18 968	17 529	1 439
Équipement de sérigraphie	10 211	4 329	5 882
Équipement informatique	196 630	147 020	49 610
Instruments de musique	10 765	3 607	7 158
Matériel divers	52 697	27 263	25 434
Matériel roulant	180 306	112 127	68 179
Mobilier de bureau	98 181	72 076	26 105
	1 526 272 \$	863 263 \$	663 009 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 100 000 \$, portant intérêt au taux de 10,45 % et sans date de renouvellement.

L'emprunt bancaire ne comporte aucune garantie.

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Comptes fournisseurs	68 794 \$	106 659 \$
Salaires et vacances courus	12 651	22 189
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	79 765	48 123
Frais courus	33 682	19 750
	194 892 \$	196 721 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2026	2025
SOLDE , début de l'exercice	499 529 \$	264 060 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(537 737)	(1 476 388)
Montants reçus au cours de l'exercice	162 331	1 711 857
SOLDE , fin de l'exercice	124 123 \$	499 529 \$
Composition :		
Centraide	- \$	12 500 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	-	48 861
Dons dédiés à Ayiti	15 000	-
Gouvernement du Canada	25 000	254 668
Ministère de la Culture et des Communications	-	18 000
Ministère de la Sécurité publique	-	74 750
Université du Québec à Trois-Rivières	30 000	22 500
Ville de Trois-Rivières	54 123	68 250
	124 123 \$	499 529 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

10. DETTE À LONG TERME

	2026	2025
Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse d'une valeur nette comptable de 131 498 \$, remboursable par versements mensuels de 795 \$ incluant capital et intérêts au taux de 9,03 %, dont le terme vient à échéance en octobre 2028 et comportant une période d'amortissement jusqu'en juillet 2034	55 730 \$	60 026 \$
Emprunt, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 68 820 \$, remboursable par versements hebdomadaires de 310 \$ incluant capital et intérêts au taux de 9,99 %, dont le terme vient à échéance en juillet 2031	65 597	74 811
	121 327	134 837
Portion échéant au cours du prochain exercice	14 789	13 447
	106 538 \$	121 390 \$

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants, en supposant que l'emprunt renouvelable soit renouvelé aux mêmes conditions quant au remboursement du capital :

	Versements contractuels	Portion renouvelable	Total
2027 -	14 789 \$	- \$	14 789 \$
2028 -	16 253 \$	- \$	16 253 \$
2029 -	15 469 \$	42 680 \$	58 149 \$
2030 -	13 514 \$	- \$	13 514 \$
2031 -	15 200 \$	- \$	15 200 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition du terrain et de la bâtisse, ainsi que d'équipement de cuisine et informatique.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
SOLDE , début de l'exercice	317 100 \$	345 903 \$
Apport affecté à l'achat d'une bâtisse*	100 000	-
Apports affectés à l'achat d'équipement de cuisine et informatique	-	19 005
Montants amortis dans les résultats	(46 274)	(47 808)
SOLDE , fin de l'exercice	370 826 \$	317 100 \$

* Apport affecté au projet d'acquisition et de rénovation de la bâtisse de la rue Royale qui est actuellement détenue par Innovation et Développement économique Trois-Rivières. Cet apport sera amorti à partir de la date de l'acquisition de la bâtisse.

12. AFFECTATIONS INTERNES

Au 31 mars 2026, le conseil d'administration de l'Organisme n'a ni affecté ni utilisé de montant à des fins de projets spéciaux. Ayant un solde au 31 mars 2026 de 23 311 \$ (2025 - 23 311 \$), l'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. ENGAGEMENT

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2026 pour la location de locaux. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 50 100 \$, ce qui correspond au montant exigible au cours du prochain exercice.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait aux dettes de fonctionnement et à la dette à long terme.

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2026

2025

A - SUBVENTIONS

Centraide	110 000 \$	52 180 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec		
Ententes spécifiques	84 242	43 217
Halte douceur	340 401	319 267
Plan d'action interministériel en itinérance	71 600	93 200
Plan de réponse communautaire aux campements	526 510	17 174
PSOC	584 125	568 941
Santé publique (prévention des surdoses)	170 660	227 164
Vers un chez-soi (programme du gouvernement du Canada)	764 939	737 634
Culture Trois-Rivières	-	8 000
Emploi et Développement social Canada - Placement Carrière Été	20 471	16 923
Emploi et Développement social Canada - Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	-	22 000
Fonds d'Aide des Bingos de Trois-Rivières	12 000	11 000
Gouvernement du Québec - don ponctuel	25 000	-
Ministère de la Culture et des Communications	18 000	-
Ministère de la Justice	45 782	67 816
Ministère de la Sécurité publique	217 750	173 400
Société de développement commercial du centre-ville de Trois-Rivières	29 850	5 000
Ville de Nicolet	25 000	21 817
Ville de Trois-Rivières	150 207	147 450
	3 196 537 \$	2 532 183 \$

B - AUTRES PRODUITS (CHARGES)

Formation	23 244 \$	11 236 \$
Intérêts	3 010	3 611
Ministère de la Justice - amendes	13 233	23 610
Perte sur cession de placements	(9 321)	-
	30 166 \$	38 457 \$